

■ **Pro-Citernes Sàrl**, à Oron-la-Ville, CH-550-1032938-5, révision et installation de citernes (FOSC du 18.11.2005, p. 16/3109886). Statuts modifiés le 17 décembre 2008. Magnin Frédéric, qui n'est plus gérant et dont la signature est radiée, et Magnin Danièle ne sont plus associés, ils cèdent leur part respective de CHF 30'000 et CHF 10'000 à Robert Magnin S.A. (CH-217-0330207-7), à Ursy, nouvelle associée. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Le capital social de CHF 40'000 est désormais divisé en 40 parts sociales de CHF 1'000, dont Robert Magnin S.A. est seule titulaire. Signature individuelle est conférée à Magnin Nicole, de Cottens (FR), à Ursy, gérante. Selon déclaration de la gérante du 17 décembre 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Registre journalier no 1041 du 20.01.2009 (04844444 / CH-550.1.032.938-5)